



VILLE de LE RELECQ-KERHUON (29480)

AVIS DE PUBLICITE RECTIFICATIF

- Prestations de Services d'Assurances -

1 Dénomination et adresse de l'organisme qui passe le marché :

Ville de Le Relecq-Kerhuon - Mairie
1, place de la Libération
BP 80 - 29480 Le RELECQ-KERHUON
Tél : 02 98 28 14 18 - Télécopie : 02 98 28 61 32
Courriel : secretariat.maire@mairie-relecq-kerhuon.fr

2 Mode de passation : Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la Commande Publique.

3 Objet du marché : Prestations de services d'assurances.

Le marché comporte 4 lots :

Lot 1 : Dommages aux biens et Risques annexes

Lot 2 : Responsabilité civile et Risques annexes

Lot 3 : Flotte Automobile et Risques annexes

Lot 4 : Protection juridique

4 Durée du marché : 4 ans pour tous les lots.

Date d'effet au 1^{er} janvier 2022. Terme au 31 décembre 2025.

Les variantes sont autorisées.

Les candidats peuvent faire une offre pour un seul lot, pour plusieurs lots, ou pour l'ensemble des lots.

Les lots peuvent être séparés en différents contrats.

5 Modalités d'obtention des dossiers de consultation :

Le dossier de consultation est disponible sur le profil acheteur de la VILLE de LE RELECQ-KERHUON : <https://www.megalis.bretagne.bzh> sur lequel les questions complémentaires, les candidatures et les offres seront déposées.

6 Justificatifs à produire : Se conformer au règlement de la consultation.

7 Critères de jugement des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec pondération entre eux :

- La valeur technique de l'offre (note sur 10.00 pondérée à 60 %)
- Le coût de l'offre (note sur 10.00 pondérée à 40 %)

8 Modification de la date limite de remise des offres :

En raison de la forte activité saisonnière des sociétés d'assurance, le délai de remise des offres est prolongé jusqu'au 30 septembre 2021 à 17h00.

9 Recours : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements concernant les recours peuvent être obtenus :

Tribunal Administratif de Rennes
Greffe
CS 44416
35044 RENNES Cédex
Téléphone : 02.23.21.28.28 – Télécopie : 02.99.63.56.84
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

10 Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 13 septembre 2021.